**Zeitschrift:** Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

**Band:** 7 (1961)

Heft: 9

Rubrik: [Impressum]

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 11.12.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# FESCHES-LE-CHATEL

#### FETE DU 1er AOUT

C'est le lundi 31 juillet, à 20 heures, que les membres de la colonie de Tesches-le-Chatel se sont réunis

pour célébrer la fête nationale suisse.

Malgré les vacances, une cinquantaine de personnes s'étaient donné rendez-vous dans la magnifique salle de l'Hôtel Lantini. Assistaient également à cette manifestation M. Mermoz, chancelier au Consulat de Besançon, et M. Studer, M. et Mme Chabloz, président de la Société suisse de Pontarlier M. Bovey, indisponible, s'était excusé.

Après le repas, M. Emile Voisard, président de la Société locale, prit la parole, remerciant l'assistance pour leur présence, et notamment les personnalités invitées, il dit combien il était réconfortant de voir notre patrie à l'écart de tous les problèmes mondiaux actuels, mais que malgré tout la paix sera sauvegardée, pour le bien-être de l'humanité tout entière. Le départ de M. Micheli, Ambassadeur de Suisse à Paris, fut ensuite évoqué avec beaucoup de mélancolie, car M. l'Ambassadeur avait su, par sa compétence et sa modestie, se faire respecter et aimer par tous les Suisses de France. M. Mermoz prit ensuite la parole, apportant les meilleurs vœux de M. le Consul de Besançon, et fit un large exposé, très applaudi, de la politique suisse, regrettant également le départ de M. Micheli. M. Studer donna lecture du message de M. le président de la Confédération pour la Fête nationale, qui fut suivi de l'hymne suisse, chanté par l'assistance. M. Chabloz, après quelques paroles pleines d'esprit, donna une séance cinématographique, composée de films suisses, parmi lesquels « Guillaume Tell », qui furent tous très appréciés. Nous remercions encore M. Chabloz pour cette production.

C'est très tard dans la nuit, après une sauterie, que se termina cette cérémonie.

## LE HAVRE

\* \* \*

Peut-être beaucoup de Suisses qui lisent le « Messager » vont-ils dire : « Encore Le Havre, décidément nos compatriotes de la Porte Océane veulent que nous connaissions leur activité. »

Mais comment passer sous silence la réunion qui a eu lieu le mardi 1er août, où, fait exceptionnel en période de vacances, 68 personnes, dont M. et Mme Strohmaier, de Rouen, étaient présentes, pour, non seulement fêter notre Journée nationale, mais aussi pour faire connaissance avec notre nouveau Consul, M. Jung, accompagné de Madame et de leurs enfants.

Soirée toute simple, repas froid au cours duquel M. Boesch souhaita la bienvenue à notre nouveau représentant consulaire. Puis M. Jung prit la parole, nous dit sa satisfaction de nous voir réunis aussi nombreux, et son espoir de nous voir toujours groupés autour de lui, comme nous l'étions avec son prédécesseur. Il nous fait ensuite un court exposé de la politique actuelle de notre Confédération, nous parle de quelques sujets qui seront discutés lors de la Journée des Suisses à l'Etranger, puis nous propose d'envoyer trois télégrammes; l'un à M. Wahlen, à l'occasion de la Fête nationale, l'autre à M. Micheli en le remerciant particulièrement de tout ce qu'il a fait pour les Suisses résidant en France, et enfin un autre à M. Albrecht, notre ancien Consul, parti du Havre depuis quelques semaines seulement.

Comme d'habitude, la soirée se termina par des chansons et des danses à une heure pas trop tardive, car il ne fallait pas oublier que, pour la plupart d'entre nous, le travail nous attendait le lendemain.

R. S.

# Le premier août à Oran

Malgré la dureté des temps que nous traversons à Oran, notre fête nationale a été célébrée dans les salons de l'Automobile-Club d'Oranie, et a réuni la presque totalité des Suisses actuellement à Oran.

M. Kappeler, Vice-Consul à Alger, était venu spécialement à Oran pour rehausser par sa présence notre réunion et nous prouver l'intérêt que nos autorités attachent à nos colonies lointaines, surtout lorsqu'elles sont en difficulté.

Après la lecture du pacte par M. René Gehrig, c'est M. Kappeler qui a fait un très intéressant exposé suivi attentivement par toute l'assemblée et relatant la position de la Suisse dans les divers problèmes actuels; après cet exposé longuement applaudi, l'hymne national a été repris en cœur et non sans une certaine émotion chez certains

Cette réunion, qui a permis un resserrement des liens qui unissent les membres de notre Colonie entre eux et avec la mère Patrie, s'est terminée dans une ambiance très cordiale.

R. Gehrig.

REDACTION: SILVAGNI-SCHENK, 17<sup>b1\*</sup>, quai Voltaire. — GERANT: F. LAMPART
SIEGE SOCIAL: 10, rue des Messageries, Paris, X\*. C.C.P. Messager Suisse de France 12273-27. — Prix de l'abonnement: N F 10
IMPRIMEUR: A. COUESLANT, 1, rue des Capucins, Cahors (Lot). — 97.596. — Dépôt légal: 3-1961 - N\* 76/1961

La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messager » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal.

Adressez toute la correspondance à la Rédaction, 17<sup>b1s</sup>, quai Voltaire, Paris, 7°